

## AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS – ANNEE 2019

### ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auront lieu, au titre de l'année 2019, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Au titre de l'ENSEA, le nombre de postes à pourvoir est fixé à **un (1)** :

- **1 poste d'ATRF BAP G , opérateur-trice de maintenance et logistique (patrimoine et logistique)**

Les dossiers de candidature sont constitués d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Ils doivent être adressés à :

**ENSEA**  
**Service des Ressources Humaines**  
**6 avenue du Ponceau**  
**95014 CERGY-PONTOISE cedex**

La directrice de l'ENSEA a arrêté la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessous, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

La date limite de dépôt ou d'envoi (cachet de la poste faisant foi) des dossiers de candidature est fixée au **30 avril 2019**.

Aucun dossier de candidature parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet ne sera pris en compte.

Les candidats sélectionnés seront convoqués entre le 02 mai et le 10 mai 2019 par courrier et courriel.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au Service des ressources humaines de l'ENSEA (Madame Julie COUSIN : 01.30.73.62.20 ; [julie.cousin@ensea.fr](mailto:julie.cousin@ensea.fr) ).